



Marcoussis, le 12 janvier 2026

AVIS HEBDOMADAIRE n° 1168

CAHIER DES CHARGES DES POLES ESPOIRS RUGBY

La FFR a mené des travaux afin de faire évoluer le cahier des charges des Pôles Espoirs de rugby féminins et masculins.

Ces travaux ont conduit la FFR à identifier les nouveaux objectifs poursuivis à travers ces structures de formation :



Le Comité d'Orientation Politique, lors de sa réunion du 19 décembre 2025, a adopté les nouveaux cahiers des charges, lesquels sont disponibles [en cliquant ici](#).

Ce nouveau cadre entre en vigueur à compter de la saison 2026/2027.

**Le Secrétaire Général,
Sylvain DEROEUX**

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité d'Orientation Politique
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des organismes régionaux et départementaux de la F.F.R.
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs affiliés à la F.F.R.
Ligue Nationale de Rugby
Personnel de la F.F.R.